térise à jamais dans l'histoire, qu'elle y imprime son nom. Aux termes mêmes, du manisfeste royal de 1867, il est garanti aux sujets polonais du royaume de Prusse « que, par leur incorporation à la Confédération de l'Allemagne du Nord, il ne sera porté aucune atteinte ni à leur langue, ni à leur religion, et qu'au sein de la Confédération ils doivent rester polonais, conserver leur langue et leurs mœurs. » Comment ont été tenues ces promesses, cette parole royale ? Votre Majesté est le gardien de l'honneur de l'Allemagne, de l'honneur de la dynastie, le représentant de l'idée monarchique; qu'elle daigne donc remarquer que si le respect du plus humble de ses sujets dépend de sa foi au serment en la parole donnée et tenue, avec quel affreux sentiment d'amertume et de doute doivent lire les promesses précédentes, non seulement les Polonais, mais les monarchistes allemands!

Parviendront-ils à détourner cette pensée que l'idée monarchique n'est pas ce qu'elle devrait être, appuyée sur une base étique, inébranlable, et qu'à défaut de cette base elle est incapable de résister aux flots hostiles que l'heure présente accumule autour d'elle?

La mesure est comble. Les lois injustes sont indignes du nom de lois; les lois exceptionnelles outrageant le sentiment de l'équité sont un glaive à deux tranchants. Les futures révolutions sociales peuvent le retourner contre l'Etat. Je suis loin de vouloir préjuger de l'avenir du royaume de Prusse, j'ose simplement énoncer ce principe historique: le gouvernement qui se permet tout enseigne à ses administrés qu'ils peuvent aussi tout se permettre. Il n'y a pas de droit contre le droit, et le droit à l'existence a été donné par Dieu aux nations.

Ce droit est, de par la grâce de Dieu; par conséquent, la monarchie qui, elle aussi, affirme tenir ses droits de cette grâce, ne devrait pas y porter atteinte, car, du même coup, elle déchire et mine les siens.

Mais Votre Majesté sera elle-même le meilleur juge dans ce débat. Toutefois, qu'elle veuille bien envisager en face cette terrible vérité qui ressort de la conduite de l'Etat à l'égard des Polonais et qui, quoique étouffée, éclate et flamboie.

Des millions de vos sujets, que la Providence vous a chargé de protéger, se sentent, sous votre gouvernement et sous celui